



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUIN 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 7 juin, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS-LASCOURS, se sont réunis dans le foyer de la Mairie, sur la convocation du 2 juin 2023 qui leur a été adressée par le MAIRE, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Jean-Charles ALLEMAND, Marie-Jeanne ANDRE, Patricia CANAL, Jocelyne CEZAR, Rémy COSTA, Éric CHAUDOREILLE, Fabien FIARD, Muriel MILLOT, Christine PONCET, Pierre SAUVAGE, Michel TOULOUZE.

Absents excusés :

Karine DUBOIS donne pouvoir à Marie-Jeanne ANDRE
Jean-Claude BUET donne pouvoir à Christine PONCET

Absents :

Cédric CONVERTINI

Secrétaire de séance : Marie-Jeanne ANDRE

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé et signé par les membres du Conseil.

1. Projet Alimentaire de Territoire

Préalablement au conseil, nous avons reçu, Marion MORIN et Adeline MASSON, les chargées de mission du PAT. Nous avons pu échanger sur les projets alimentaires et agricoles de la commune. L'organisation d'un atelier cuisine est prévu pour le 30 septembre.

2. Aménagements cimetière

Le devis des columbariums est signé, pour un montant de 20 040 euros HT. Il reste à faire chiffrer les aménagements (allées). Nous avons reçu un accord de subvention pour 10 463 euros au titre de la DETR, et nous demanderons le fond de concours pour 9 370 euros.

Les travaux sont prévus en fin d'année.

3. Aménagements RD18

Nous sommes en attente du retour de la demande de subvention pour les amendes de police ; la réponse devrait arriver courant juillet.

Lors de la réunion de quartier à la cave, nous avons indiqué aux présents que les travaux seront pensés et réalisés en concertation avec les riverains.

4. Assurance Mairie

L'assureur actuel de la Mairie est AXA. Après avoir pris contact avec Groupama, nous pourrions réaliser des économies, et cela permettrait au Comité des Fêtes d'avoir une assurance moins coûteuse également pour les manifestations taurines. Nous allons donc résilier AXA, si possible au 1^{er} juillet, et contracter une assurance chez Groupama.

5. Contrat Mathieu TELLIER

Le contrat CDD de Mathieu se terminera le 31 août 2023. Il ne sera pas renouvelé. Nous resterons dans l'immédiat avec un seul agent, le temps de voir si nous ne pouvons pas mutualiser un poste avec une commune voisine.

Pour les besoins de la commune, nous aurions besoin idéalement d'un renfort pour Joël sur une période donnée, pas toute l'année, et sans doute à mi-temps, ce qui rend complexe et coûteux un emploi permanent par rapport à nos besoins.

6. Eco-composteurs

D'ici fin 2026, 20 000 composteurs vont être distribués sur l'agglomération. Cette action se déroulera en plusieurs phases dont la première est dotée, pour ce premier semestre, de 2 400 composteurs (15 pour Cruviers-Lascours en première dotation).

Pour chaque foyer qui en fera la demande, un pack dit de « compostage individuel » sera donné moyennant une participation financière de 20€ (paiement préférentiellement par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public).

Ce pack se composera d'un composteur individuel de 560 litres et sa notice de montage, d'un bio-sceau de 7 litres, d'un flyer des bonnes pratiques du compostage et d'une formation assurée par le CPIE du Gard et les ambassadeurs d'Alès Agglomération.

Concernant la communication auprès des citoyens, un article sera consacré à cette action dans le Journal Communautaire du mois de Juin et des publications seront faites sur les réseaux sociaux.

Nous ferons un article dans le prochain journal municipal.

7. Fermeture de classe

Nous sommes toujours en attente de la décision de fermeture ou de maintien. La réponse devrait arriver courant juin.

8. Festivités à venir

Un point est fait sur les événements à venir.

9. Fête de l'Escargot

Un point est fait sur la fête à venir.

10. Rideau Salle du Parc

Nous avons un premier devis pour faire poser un rideau de scène afin d'équiper la Salle du Parc, à 3 500 euros HT. Nous allons demander d'autres devis.

11. Subvention Association Gard'on la forme

Une nouvelle association se crée pour la course de la Rampe des Lascars, des randos VTT et d'autres événements.

Pour aider à son lancement, le Conseil Municipal accorde une subvention de 400 euros.

VOTE A L'UNANIMITE

12. Zone Artisanale

Nous avons reçu des entreprises qui sont intéressées pour venir sur Cruviers-Lascours. Le projet continue.

**L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée,
la séance est levée à 21h45.**